



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 septembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 34
Date de la convocation : 12 septembre 2023
Date de publication : 25 septembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL	Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, BOURGEOIS- REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, HAMDAROUI Ako, HERRMANN Nadine
--	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

MARCHAND Sylvette donne procuration à ROCHE Paul, MBITEL Mohamed donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à BERTHAUD Mathieu

Conseillers absents non représentés

GOMET Nicolas

Objet : Échange de terrains avec la SCI LYNET

Rapporteur : Monsieur Stéphane CHAMPANHET

Madame Nelly LE PENVEN et Monsieur François CORNU sont propriétaires, par le biais de la SCI LYNET, de la copropriété située au 47 avenue Charles Laurent-Thouvery à Dole, parcelle cadastrée BR n° 44. Il apparaît une anomalie au niveau cadastral au droit de celle-ci : la parcelle cadastrée BR n° 178 située en bordure de l'avenue et jouxtant la parcelle BR n° 44 apparaît au nom de la Commune alors que la simple superposition du plan cadastral avec la vue aérienne de type orthophotoplan de l'IGN montre bien que ce terrain relève naturellement de la copropriété précitée.

En parallèle, la Commune devrait prochainement aménager le débouché du chemin de Pontarlier suite à la récente installation de l'ITEP Les Cigognes ainsi que la perspective très proche de l'arrivée d'autres activités sur ce même secteur.

Ainsi, il a été proposé à Madame LE PENVEN et Monsieur CORNU un échange entre une partie de la parcelle BR n° 178 pour une superficie d'environ 180 m² contre la pointe de la parcelle BR n° 44 pour une superficie d'environ 110 m². Cette transaction permettrait de gommer la discordance entre le cadastre et la réalité du terrain, tout en permettant à la Collectivité de traiter de manière plus sécurisée le débouché du chemin de Pontarlier sur l'avenue Charles Laurent-Thouverey.

Cet échange est consenti sans soulte et les frais de géomètre, de notaire ainsi que le déplacement de la clôture seront à la charge de la Commune.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 13 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** la cession via la SCI LYNET, à Madame Nelly LE PENVEN et Monsieur François CORNU d'une partie de la parcelle cadastrée BR n° 178, sise avenue Charles Laurent-Thouverey, pour une superficie d'environ 180 m² à parfaire par voie de géomètre,
- **D'APPROUVER** l'acquisition via la SCI LYNET, à Madame Nelly LE PENVEN et Monsieur François CORNU d'une partie de la parcelle cadastrée BR n° 44 pour une superficie d'environ 110 m² à parfaire par voie de géomètre,
- **DE PRÉCISER** que cet échange sera réalisé sans soulte,
- **DE PRÉCISER** que les frais de géomètre et de notaire ainsi que le déplacement de la clôture seront intégralement pris en charge par la Collectivité,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 34
 CONTRE : 0
 DONT 4 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Madame Nelly LE PENVEN-Société LYNET-47 avenue Charles Laurent-Thouverey-39100 DOLE
- Monsieur François Cornu-23 rue de la Bière-39100 DOLE
- Maître Dominique RUEZ-13 rue Macedonio Melloni-39100 DOLE

*Fait à Dole, le 18 septembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNON



